



COMPTE-RENDU SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 28 septembre 2023.

Décide :

A L'UNANIMITE

Approbation du procès-verbal du 09 juin 2023

Approbation du procès-verbal du 29 juin 2023

Décision modificative n°1/2023

- **D'ACCEPTER** la décision modificative n°1 pour l'exercice 2023.

DECISION MODIFICATIVE N° 1/2023

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
		Crédits ouverts	Crédits réduits		
011.60612 011.61613 011.615228 011.61558 011.6247	Pilotage budgétaire pour couvrir les dépenses du chapitre 012 - Charges du personnel - suite aux annonces du gouvernement + gestion RH		100 000,00 €		
012.64111 012.64131	Suite aux annonces du gouvernement concernant l'augmentation de la valeur du point ainsi que la valorisation de certains de la catégorie C + gestion RH	100 000,00 €			
TOTAL		0,00 €		TOTAL	0,00 €

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
		Crédits ouverts	Crédits réduits		Crédits réduits
2313.61.48 MAPA	Pilotage budgétaire suite à la cession de l'établissement "Les Glycines" et de l'unité Alzheimer		180 000,00 €		
2115.822.54	Acquisition d'un immeuble 7 rue de Metzervisse (section 1 n°5)	180 000,00 €			
TOTAL		0,00 €		TOTAL	0,00 €

Subvention d'investissement associations sportives

- **D'ACCORDER** un soutien financier à hauteur de 7 000 € de subventions attribuées pour les 2 associations sportives citées au titre des investissements soutenues par la commune de Guénange pour l'année 2023.

SPORTIF			
ARTICLE	NOM DE L'ORGANISME	OBJET	MONTANT VOTE 2023
20422	Handball	Sub. d'investissement projet	2 000,00 €
20422	SNBM (voile)	Sub. d'investissement projet	5 000,00 €
TOTAL			7 000,00 €

Garantie d'emprunt Vilogia - Rue Anne Boullié - 16 logements collectifs

- DE SIGNER ladite garantie d'emprunt. L'assemblée délibérante de la commune de Guénange accorde sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 2 268 075,00 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 139755, constitué de trois lignes du Prêt.

Acquisition d'un véhicule utilitaire Pick-up/plateau neuf ou d'occasion

- DE LANCIER les consultations nécessaires ;
- DE SIGNER toutes les pièces relatives à ce projet.

Reconception du skate Park

- DE LANCIER les consultations nécessaires ;
- DE SIGNER toutes les pièces relatives à ce projet.

Acquisition des récupérateurs d'eau pluviale pour les habitants

- D'ENGAGER les dépenses d'acquisition des récupérateurs d'eau, et à les porter au budget ;
- DE SOLLICITER le dispositif « Changement climatique et impact sur les ressources en eau et les milieux naturels » porté par la Région Grand Est ;
- DE SOLLICITER les aides en faveur de l'eau et la nature en ville portées par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse ;
- D'ENTREPRENDRE ce projet et toutes les démarches nécessaires ;
- DE SIGNER toutes les pièces relatives à ces projets.

Attribution de marché de rénovation et restructuration de l'Hôtel de ville - Complément

- DE SIGNER les pièces de marché correspondantes à ce complément

Lots	Entreprises	Montant HT
01 FACADE	PROTECT FACADE	131 356,50 €
02A MENUISERIE EXT METAL - METALLERIE	SAS BRIOTET SEMECOURT	131 407,00 €
02B MENUISERIE EXT PVC	SERPLAST	17 240,00 €
03 MENUISERIES INTERIEURES	BONECHER	45 906,97 €
04 PLATERIE	SEE LAUER	47 744,05 €
05 SOLS	GUINAMIC & CIE	46 000,00 €
06 PEINTURE - FAIENCES	PAINT CONCEPT	35 344,91 €
07 ELECTRICITE CFO - CFA	COME	155 841,48 €
08 PLOMBERIE CHAUFFAGE VMC RAFRAICHISSEMENT	LORRY DEP	119 268,80 €
09 ELEVATEUR PMR	TK ELEVATOR	32 200,00 €
10 DEMOLITION - GROS OEUVRE	OLIVO	39 461,50 €
11 VOILES MAIRIE	VOILES LORRAINE	9 713,36 €
	TOTAL	811 484,57

Acquisition d'un immeuble 7 rue de Metzervisse

- **D'APPROUVER** l'acquisition par la Commune de la parcelle cadastrée section 1 N°5 d'une contenance de 16a98ca pour un montant de 152 000 € ;
- **DE CLASSER** ladite parcelle dans le domaine privé communal ;
- **DE CONFIER** cette transaction foncière à Maître Justine GÉRARD-COSTELLA Notaire à Jarny ;
- **DE PRENDRE EN CHARGE** les frais d'acte, droits et honoraires du Notaire ;
- **DE REQUÉRIR** l'exonération des droits de timbre et d'enregistrement conformément à l'article 1042 du code Général des Impôts ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, à régler les détails de l'opération et à signer tous actes ou documents y afférents.

Convention pré-opérationnelle avec l'établissement public foncier Grand-Est : Projet de renouvellement de la friche située au 7 rue de Metzervisse

- **DE SIGNER** la convention et les documents y afférents ;
- **D'ENTREPRENDRE** toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ladite convention.

Aménagements de sécurité routière - Nouvelle sollicitation de l'aide Mosellane aux investissements spécifiques à la sécurité des usagers de la route (AMISSUR) 2023

- **DE SOLLICITER** l'AMISSUR auprès du Département de la Moselle ;
- **D'ENTREPRENDRE** la réalisation des travaux d'aménagement ;
- **D'ENTREPRENDRE** toutes les démarches nécessaires relatives à ce projet ;
- **DE SIGNER** toutes les pièces relatives à ce projet.

Adhésion Moselle Fibre au titre de la compétence « Usages et services numériques »

- **D'APPROUVER** les statuts du Syndicat Mixte MOSELLE FIBRE joint au présent rapport ;
- **D'ADHERER** à la compétence « usages et services numériques » conformément aux statuts de MOSELLE FIBRE pour la mission :
 - Ingénierie numérique visant, notamment, à développer et à adapter les services et usages du numérique au besoin des membres
- **DE DESIGNER** M. CARRÉ Dominique comme représentant ;
- **DE PRENDRE** toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la délibération.

Adhésion à la centrale d'achat de Moselle Fibre

- **DE PROCEDER** à l'adhésion à la Centrale d'achat de MOSELLE FIBRE suivant les conditions générales de recours ci jointes ;
- **DE SIGNER** le formulaire d'adhésion ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autre locaux meublés non affectés à l'habitation principale

- **D'ASSUJETIR** les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale ;
- **DE NOTIFIER** cette décision aux services préfectoraux et aux services fiscaux.

Désignation du référent déontologue des élus

- **DE DÉSIGNER** en qualité de référent déontologue des élus, Monsieur Christophe DE BERNARDINIS,
- **DE FIXER** la durée de l'exercice de ses fonctions à 3 ans,
- **DE FIXER** les modalités de leur saisine et de l'examen de celle-ci, les conditions dans lesquelles les avis sont rendus, les moyens matériels mis à leur disposition et les modalités de rémunération conformément à l'exposé ci-dessus.

Création d'un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet

- **D'ADOPTER** la création d'un emploi non permanent dans le cadre de cette proposition ;
- **DE MODIFIER** le tableau des emplois ;
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants.

Adhésion à la prestation de calcul des allocations de retour à l'emploi proposée par le Centre de Gestion de la Moselle

- **DE SIGNER** la convention avec le centre de Gestion de la Moselle,
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants.

Produit de la location de la chasse -Bail de chasse 2024-2033 - Désignation des représentants dans la commission consultative de chasse communale

- **DE RENONCER** à l'abandon du produit de la chasse communale en sa faveur, pour la période comprise entre le 2 février 2024 et le 1er février 2033, et donc de répartir le produit entre les propriétaires fonciers ;
- **DE PUBLIER** par voie d'affichage, la décision relative à la répartition annuelle entre les propriétaires.
- **DE DESIGNER** Mme NOIROT Isabelle et M. SIEGWARTH Daniel en qualité de représentants municipaux titulaires, et Mme BEURTON Christelle et M. LEBACQ Laurent en qualité de représentants municipaux suppléants

Le Maire,
Pierre TACCONI

